



Centre de compétence de la musique militaire  
Berne, 28.11.2017

## Information pour l'examen technique tambours

### Important

L'annonce à l'examen intervient **après** la journée d'orientation. Lors de cette journée, vous recevez un formulaire d'inscription ou vous pouvez vous annoncer au moyen du formulaire sur [www.militaermusik.ch](http://www.militaermusik.ch). Après votre inscription, vous recevrez une confirmation avec les détails de la période d'examen. L'examen technique peut être achevé avant ou après le recrutement. L'examen technique n'est toutefois valable que douze mois et ne peut être effectué qu'une seule fois.

### Recrutement

Si l'aptitude au service est confirmée et l'examen technique réussi, il aura comme fonction : tambour, batteur ou trompette.

## L'Examen technique

### Evaluation

L'examen technique des tambours se déroule en quatre parties, incluant un examen théorique écrit. Les principes seront testés dans différentes applications et combinaisons.

Les priorités sont divisées comme indiqué plus bas :

Matière d'examen	Priorité
Marche bâloise et compositions à choix (préparé)	① / 40%
Lecture à vue	② / 30%
Principes (préparé)	③ / 20%
Théorie	④ / 10%

### Marche bâloise et compositions choisies librement

La marche bâloise ou les compositions à choix doivent être choisies en fonction des capacités et du niveau du candidat et être jouées par cœur. Les pièces doivent au moins être classifiées dans la classe de difficulté 3 (selon la liste de classification ASTF).

### **Lecture à vue**

Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer l'exercice de lecture à vue. Celui-ci est écrit pour une moitié en style bâlois et pour l'autre moitié en style de composition.

### **Principes**

Présentation de quelques exemples d'application pratique des principes. Les principes apparaîtront dans différentes combinaisons dans le produit final et doivent être présentés dans le tempo prescrit avec les indications de dynamique prescrites.

### **Théorie**

Questionnaire à choix multiples écrit de 15 minutes. La matière examinée correspond à la partie théorique du manuel « Roulement » de l'ASTF:

- Valeurs de notes et silences
- Notes pointées et double-pointées.
- Notations d'exécution dynamique.
- Dynamique sur signes de marcato.
- Reconnaissance de tous les principes.
- Construction des principes.
- Indications de tempo.
- Notation de principes et de roulements.
- Patterns et principes de roulement.
- Signes spéciaux.
- Les abréviations

### **Evaluation de l'examen**

L'examen instrumental est conduit par des officiers de carrière ou enseignants spécialisés de la musique militaire. Il est évalué au moyen de points, selon les critères habituels du tableau de taxation de l'ASTF.

### **Dates de l'examen technique**

Les examens techniques pour tambours ont lieu qu'une seule fois par année de la semaine 38 à 39. Les lieux d'orientation sont ceux des 3 centres d'examens de la musique militaire en suisse occidentale, centrale et orientale.

### **Ecole de recrues**

L'instruction des tambours est dispensée dans les ER 16-1 et 16-2.